

Fédération
des
Finances

la
cgt

UNE BATAILLE DECISIVE POUR L'EMPLOI, LES DROITS ET LES GARANTIES COLLECTIVES DES SALARIES !

Le 7 mars !

TOUTES ET TOUS CONTRE LE CPE !

Après le Contrat Nouvelle Embauche, le Contrat de Transition Professionnelle, les Contrats à Durée Déterminée pour les seniors, l'apprentissage dès l'âge de 14 ans, le travail du dimanche et des jours fériés pour les apprentis, le Gouvernement et le Medef tentent, encore plus, d'enfermer le monde du travail dans une véritable spirale de régression et de démolition sociales.

Ainsi, en tentant d'imposer le Contrat Première Embauche, le Premier Ministre a d'abord fait un bras d'honneur aux salariés et à leurs organisations syndicales en ne les consultant pas, au mépris de la loi Fillon de 2004 sur le dialogue social.

Puis, il a bafoué les droits de la représentation nationale en dégainant le 49-3 à l'Assemblée Nationale.

Le Contrat Première Embauche constitue une nouvelle étape dans le processus de déréglementation du droit du travail. Ainsi, le licenciement sans justification que contiennent aussi bien le CNE que le CPE sont un avant-goût de ce contrat de travail libéralisé de tout droit pour les salariés que le Gouvernement et le MEDEF nous préparent.

Si aujourd'hui, le CPE, générateur d'une précarité obligatoire, est à juste titre l'objet principal de la colère des jeunes, il est de la responsabilité des organisations syndicales de combattre toutes les remises en cause du droit du travail.

Ce n'est pas la multiplication des contrats de travail qui augmente le volume des emplois offerts parce que ce n'est pas le contrat de travail qui crée l'emploi ! Ce n'est pas non plus l'augmentation de la précarité et de la flexibilité qui permettra l'accès des jeunes à l'emploi.

Plutôt que de s'attaquer au code du travail, le Gouvernement doit mettre en œuvre une toute autre politique économique et sociale au service de l'emploi et de la satisfaction des besoins sociaux.

C'est le sens de la bataille menée par la Fédération des Finances CGT et ses syndicats lorsqu'ils formulent toute une série de propositions pour que d'autres choix soient faits au titre des politiques budgétaire, fiscale, industrielle, monétaire...

C'est également le sens de la bataille menée par toute la Confédération Générale du Travail lorsqu'elle propose la mise en place d'une véritable sécurité sociale profession-

nelle permettant d'assurer aux salariés, depuis la sortie de l'école jusqu'à la retraite, le maintien du contrat de travail, la progression des rémunérations versées et des qualifications, l'accès à une véritable formation professionnelle, même dans les situations de chômage.

A l'image du développement de l'emploi précaire dans les fonctions publiques et des suppressions d'emplois à l'œuvre, la bataille contre le CPE est le combat de l'ensemble des salariés, du privé comme du public.

Le 7 mars prochain, avec la jeunesse, les chômeurs et les salariés de toutes générations poursuivront ensemble la construction d'un mouvement convergent porteur d'exigences fortes non seulement pour le retrait du CPE, mais plus globalement sur l'emploi, la place de la jeunesse dans la société et la reconnaissance du travail salarié.

C'est avec cette ambition forte que la Fédération des Finances CGT appelle les personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et des établissements financiers du secteur semi-public à participer massivement et dans l'unité aux manifestations du 7 mars prochain et à décider de la grève.

Montreuil, le 28.02.2006

Bulletin d'adhésion

Je souhaite

Prendre contact

me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

.....

Code postal

Ville

Administration

Etablissement

Bulletin à retourner à : Fédération des Finances CGT, Case 540,
263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex